

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 V. 353 Vœu relatif au mouvement de grève en cours dans les relais toilettes à Paris, notamment Gare du Nord, Gare de Lyon et Gare d'Austerlitz.

Le Conseil de Paris,

Considérant le mouvement de grève débuté le 24 juin 2019 dans les relais toilettes de plusieurs gares parisiennes, dont la Gare du Nord, la Gare de Lyon et la gare d'Austerlitz ;

Considérant que ce mouvement social fait suite à une première mobilisation qui avait eu lieu en 2015 et permis aux salarié·e·s d'obtenir des garanties sur la pérennité de leur poste de travail ;

Considérant qu'en 2016, la société 2TheLoo, sous-traitante de Gares et Connexions, avait divisé l'activité en deux branches (le nettoyage et la vente de produits) sous-traitant en mai 2016 pour une durée de trois ans la partie nettoyage à l'entreprise Dérichébourg ;

Considérant que le contrat avec Dérichébourg arrive à son terme, 2TheLoo doit maintenant reprendre l'intégralité des deux activités ;

Considérant que le sous-traitant de Gares et Connexions refuse de réintégrer les salarié·e·s conformément à la convention nationale des entreprises de nettoyage et demandant à Dérichébourg de reclasser les salarié·e·s sur d'autres sites ou de les licencier ;

Considérant que l'activité des relais toilettes est une nécessité dans les gares, et que celle-ci doit impérativement rester dans le giron public ;

Considérant que l'absence de toilettes peut causer une crise sanitaire importante, d'autant plus en période de canicule ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Didier Le Reste, Raphaëlle Primet, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche, et de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·e·s du Groupe Génération·s,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris interpelle Gares et Connexions, donneuse d'ordres, pour reprendre le dialogue social afin de trouver une issue au conflit favorable aux salarié·e·s et de répondre aux besoins des usager·e·s ;
- Que la Ville de Paris demande à Gares et Connexions de prévoir que l'accès aux toilettes dans les gares soit un vrai service public et l'utilisation de ces toilettes dans les gares soit gratuite.